

Les organisations creusoises de retraités



Les organisations creusoises de retraités
CFDT - CGT - FGR/FP - FO - FSU -
UNSA et UNRPA

Guéret, le 16 avril 2012

Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les candidats à l'élection législative,

La montée en puissance du nombre de retraités constitue un « bouleversement social » dont la société doit prendre la mesure. Anciens salariés, les retraités ont des droits. Ils participent activement à de multiples activités qui contribuent à tisser ou maintenir du lien social. Cet investissement concourt pleinement à la solidarité intergénérationnelle. Pour un grand nombre s'ajoutent des difficultés financières dues, entre autres, au niveau des pensions et aux dépenses de santé. L'âge peut être cause de situations où la diminution de l'autonomie pose des problèmes particuliers aux retraités, comme aux personnes qui sont en situation de handicap.

Mesdames, Messieurs les candidats à l'élection législative en Creuse, les organisations creusoises de retraités ont décidé de s'adresser à vous pour que vous leur fassiez part de votre analyse de la situation des retraités et des propositions que vous avancez en ce qui concerne quatre questions essentielles : le pouvoir d'achat, la santé, la vie quotidienne et la prise en charge de la perte d'autonomie.

1) Pouvoir d'achat :

- a) Envisagez-vous de revoir le mécanisme de revalorisation des pensions pour mieux prendre en compte les dépenses contraintes insuffisamment ou non prises en compte par l'indice INSEE ?
- b) Quel montant minimum de pension estimez-vous normal ?
- c) Quelles mesures comptez-vous proposer pour améliorer les retraites ?
- d) Envisagez-vous de modifier les prélèvements sur les pensions ?
- e) Etes-vous pour ou contre la TVA « sociale » avec toutes ses conséquences ?

2) Santé :

- a) Envisagez-vous de remettre en cause certaines dispositions de la loi HPST ? Lesquelles ?
- b) D'une façon générale, comment envisagez-vous de réduire les inégalités en matière de santé et d'accès aux soins : franchises, dépassements d'honoraires, maisons de santé pluridisciplinaires publiques, déserts médicaux, augmentation du numerus clausus...?
- c) Vous engagez-vous à supprimer :
 - la taxation des mutuelles de santé qui proposent des contrats solidaires et responsables
 - et l'obligation de prise en charge des dépassements d'honoraires du secteur optionnel ?
- d) Trouvez-vous juste le désengagement de la couverture de base assurée par la Sécurité Sociale ?
- e) Etes-vous favorable à la défiscalisation des cotisations mutualistes ?

3) Activités quotidiennes :

- a) Quelles dispositions proposez-vous pour permettre aux retraités comme à toute personne à mobilité réduite d'accéder à des moyens de transport pour les soins, pour les activités quotidiennes ? Avec quels financements ?
- b) Quelles propositions comptez-vous faire pour favoriser l'accès aux loisirs et à la culture des retraités ?
- c) Pour l'hébergement des personnes âgées, pensez-vous nécessaire de prendre des dispositions financières ou autres pour le logement individuel, collectif ? Quelles alternatives aux EHPAD proposez-vous ?

4) Perte d'autonomie :

- a) Comment envisagez-vous la prise en charge des personnes en perte d'autonomie ? Doit-elle relever de la solidarité nationale à travers la Sécurité Sociale ou de la responsabilité individuelle ?
- b) Envisagez-vous d'agir pour la mise en place « d'un service public de vie à domicile » cogéré par les associations existantes, les usagers et leurs familles, les pouvoirs publics ?
- c) Que proposez-vous pour assurer un véritable service public à la personne avec des personnels compétents, qui prennent en compte la formation, les salaires, le déroulement de carrière et le respect de la qualification ?
- d) Que proposez-vous pour permettre à tous d'accéder aux EHPAD quelles que soient leurs ressources, ce qui suppose une remise à plat et une harmonisation des budgets des établissements ?

Mesdames, Messieurs les candidats à l'élection législative en Creuse, vos engagements intéressent tous les retraités et personnes en situation de handicap de notre département ainsi que leur famille. Nous ne manquerons pas de les informer, lors d'une conférence de presse tenue à la fin du mois de mai, des réponses que vous apporterez à nos questions, de vos analyses et de vos propositions.

Pour l'ensemble des organisations :

Adresses des organisations creusoises de retraités

CFDT : UTR CFDT 23 – Maison des Associations – 11, rue de Braconne – 23000 GUERET

CGT : USR CGT - Maison des Associations – 11, rue de Braconne – 23000 GUERET

FGR/FP : Gérard CIBOT – 10, Bois Valette – 23000 SAINTE - FEYRE

FO : Roger MARTEAU – Hameau de Beybe – 23270 St DIZIER les DOMAINES

FSU : FSU Retraités - Maison des Associations – 11, rue de Braconne – 23000 GUERET

UNSA : UNSA Retraités - Maison des Associations – 11, rue de Braconne – 23000 GUERET

UNRPA : Union Nationale des Retraités et Personnes Agées – Roger MEUBLAT – 15, rue de Pommeroux – 23000 GUERET